

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF du 25 avril 2019

Communiqué de presse de l'assemblée des déléguées 2019

Changement et nouveau commencement

„Et tout d'un coup, tu sais : le moment est venu de commencer autre chose et de faire confiance à la magie du commencement. », voilà les paroles prononcées il y a longtemps par Maître Eckhart. Le déroulement de l'assemblée des déléguées de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) à Berne a fait écho à ses paroles.

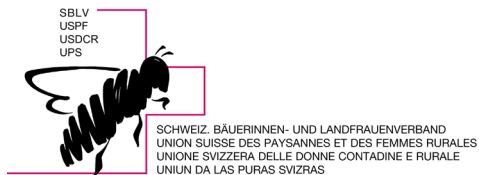
En effet, les déléguées et les invité(e)s de l'ad 2019 de l'USPF ont pris congé dans une ambiance pleine d'émotion de leur présidente, Christine Bühler. Après de nombreuses années comme présidente, elle a décidé de partir au sommet de son engagement. Elle transmet le mandat de présidente de l'USPF à Anne Challandes. Cette dernière dit que ses manches sont retroussées et qu'elle est motivée pour saisir ce nouveau défi.

L'USPF a également dû prendre congé de deux membres fidèles du comité. Il s'agit d'Annekäthi Schluep-Bieri, membre du comité et présidente de la commission familiale et sociale, ainsi que de Monique Tombez, vice-présidente. Pour les remplacer, l'ad a élu Silvia Amaudruz VD et Flavia Ursprung AG. Les membres de la conférence des présidentes ont aussi pris congé et ont été remerciées : Rösi Räss, AI, Feliciana Giussani et Ester Monaco TI, Judith Infanger et Paula Zurfluh, UR et Anne-Lise Thürler de l'ARPP. Les nouvelles membres sont : Mechtild Grubenmann, AI, Tanja Bisacca, TI, Margrith Gisler, UR et Laurence Bassin pour l'ARPP. Après 11 ans, Marianne Kessler quitté la direction des examens, elle remettra ses fonctions à Rajka Frei le 1^{er} juillet 2018. Un grand merci à Marianne Kessler et une cordiale bienvenue à Rajka Frei.

A côté des changements dans les différents organes, les participant(e)s de l'ad ont pu suivre les explications des présidentes de commission qui ont présenté les projets les plus importants de l'année écoulée. A cette place, nous aimerions spécialement mentionner la consultation concernant PA 22+ et l'exigence de l'USPF y relative, pour une couverture sociale suffisante des paysannes dans les exploitations. Ce thème a aussi été largement discuté en dehors de l'agriculture. Le besoin d'agir est incontesté, mais les discussions autour de ce thème sont controversées.

De son côté, la commission familiale et sociale s'engage également pour l'égalité des femmes et des hommes.

La commission a élaboré la plateforme « élire des femmes » pour les élections nationales de cet automne et elle s'engage en faveur des candidates au conseil national et au conseil des Etats avec « plus de femmes en politique ».



La formation de la paysanne est une autre histoire de réussite qui continue sur sa lancée. La formation est une pierre angulaire importante de l'association qui est fière que des chiffres record ont de nouveau pu être atteints pour les cours et l'examen professionnel de la paysanne (niveau brevet). Selon la présidente, Jeanette Zürcher, il est remarquable que deux paysannes qui se sont présentées aux examens de diplôme supérieur ont obtenu la deuxième meilleure moyenne.

Le point fort de la commission « alimentation et économie familiale » était certainement le projet « journée de l'économie familiale ». Presque 40 écoles et institutions de toute la Suisse y ont participé. Ensemble avec les paysannes et les femmes rurales, des mets et de la pâtisserie ont été préparés, présentés sur les tables, servis et des invité(e) ont été gâtés. Le point final a été le tirage au sort des trois écoles gagnantes dont les noms ont été annoncés directement à l'ad. L'USPF se réjouit beaucoup de l'engagement montré dans tout le pays et de la présence bienveillante des médias pendant cette journée.

Une fois de plus, l'USPF peut regarder en arrière sur une année associative intensive, diversifiée et colorée. Des détails supplémentaires peuvent être découverts dans le rapport annuel qui est publié sous www.paysannes.ch.

Pour des informations supplémentaires :

Christine Bühler, présidente

buehler@landfrauen.ch

tél: 078 818 36 11